

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

-----  
Séance du 05 Mars 2026

**DÉLIBÉRATION N°DEL2026-03**  
**SUBVENTION AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE BONNAT**

L'an deux mille vingt-six le cinq mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le dix-huit février, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

**Étaient présents** : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, FRAPPAT  
MM. LASNIER, BOUCHET, Mmes FEL, RAPINAT, DUPONTET, M. BATHIER.

**Était absent excusé** : M. LENOBLE Denis

**Secrétaire de séance** : M. FRAPPAT Olivier

Monsieur le maire explique que l'amicale des sapeurs-pompiers de Bonnat organisent le congrès départemental des sapeurs-pompiers de la Creuse le 20 juin prochain. A d'assurer le bon déroulement de cette manifestation, ils sollicitent une subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 500 € à l'amicale des sapeurs-pompiers de Bonnat pour l'organisation du congrès départemental.

- PRÉCISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget, chapitre 65, article 65748.

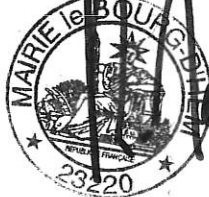
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Membres	10
Présents	09
Représentés	00
Votants	09
Exprimés	09
Oui	09
Non	00
Abstentions	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 17 mars 2026

Le Bourg d'Hem, le 17 mars 2026

Le Maire  
Robert DESCHAMPS



Affiché le 17 mars 2026